

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023 de l'ARPE Normandie le samedi 15 avril 23

ARPE NORMANDIE



Association Régionale pour la Promotion
de l'Éco-construction en Normandie

MATIN

1 – Présentation de l'ARBRES

<https://www.tierslieularbre.org/>

Lieu restauré avec des éco matériaux en chantier participatif

2 - Présentation des participant·es

118 adhérents à jour de cotisation

Adhérents présents	Pouvoir 1	Pouvoir 2
Benoit Commenchail	Nicolas Maze	
Marie Delaunay		
François Glaizot		
Dittmar Hedreul	Christophe Trehet	Valérie Parrington
Aymeric Héloïse		
Bertrand Laloy	Guillaume Charrier	Caroline Charvet
Géraldine Maur	Anne-Marie Piolet	
Sophie Popot	Arthur Hellouin de Ménibus	
Paul Roullier		
George Salomon		
François Streiff		
Pascal Séjourné	Sylvain Tessier	
Lionel Vergoz		
Julien Viot	Zoé Cosme	Nicolas Knapp

Salariés présents : Lise Bazire, Grégory Boulen, Carole Lemans



3 – Rapport moral par Pascal et Géraldine

Télécharger le rapport moral

4 – Rapport d'activité

Télécharger le rapport d'activité

Sur la forme, les adhérents notent une nette augmentation de la qualité du rapport d'activité par rapport aux années précédentes, tant sur la forme que sur le fond.

Sur le fond, les points suivants ont fait l'objet d'un échange :

B : Formations

Demande d'afficher sur les cartographies les anciennes personnes formées de pro-paille et pro-chanvre.

C : Collectivités

L'ARPE Normandie commence à avoir une boîte à outil assez fournie en direction des collectivités, les adhérents peuvent proposer aux intercommunalités qu'ils connaissent la mise en place d'une convention avec l'ARPE Normandie.

D.1. : Études Maillons

- Demande d'accès au dossier Maillons sur le site de l'ARPE et
- demande de décliner des synthèses du rapport de sourçage (350 pages) pour mieux diffuser l'information.

D.2. : Études UHSN

La qualité du rapport est mise en avant par les adhérents qui en ont pris connaissance. Question sur la filière du réemploi : pourquoi le réemploi n'est pas présent dans ces deux études ? C'est un sujet à part entière qui est traité par d'autres acteurs régionaux, réunis au sein du Club Ré-emploi.

F. Ara / Réno'acc

Est-ce qu'il y a un suivi de la sinistralité ? Pas à ce jour, d'une part car les entreprises participent moins aux activités du réseau, c'est un écueil à corriger en 2023, d'autre part car la question des assurances doit être traitée à l'échelle nationale.



5 – Rapport financier

[Télécharger le rapport financier](#)

[Télécharger le rapport du Commissaire aux Comptes](#)

Le rapport financier est validé par le commissaire aux comptes.

L'année 2023 fait apparaître un excédent de 29 000 €, dont l'affectation est discutée. Cette somme représente 2 mois d'avance de trésorerie, ce qui est une faible marge de sécurité vis-à-vis des aléas de gestion financière que peut rencontrer une association. Il est donc proposé qu'il soit affecté au chapitre "report à nouveau".

Lise propose qu'un part de cet excédent soit consacré à l'envoi de guides des écomatériaux aux adhérents.

L'année 2023 fait également apparaître une baisse des adhésions particuliers, compensée par une hausse des adhésions professionnelles. Cela illustre l'évolution des acteurs impliqués dans l'écoconstruction, mais aussi pose la question des services offerts par l'ARPE à ses adhérents particuliers. Julien rappelle également qu'un partenariat avec le magazine La Maison Écologique a été mis en place en 2020, et a fait progresser le nombre d'adhérents particuliers. Ce partenariat est aujourd'hui arrêté.

Sophie demande que les heures bénévoles soient comptabilisées dans le bilan financier. Cela permettrait de mettre en lumière l'investissement bénévole à la confédération de la construction en terre crue, ainsi que celui des membres du bureau et administrateurs. Cela demande un admirateur référent pour collecter les déclarations volontaires. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour du prochain CA.

6 - VOTES :

- **Rapport moral et financier** : à l'unanimité
- **Affectation du résultat** des 29 163€ (c'est à dire, le reporter des résultats 2022 sur les résultats 2023) : à l'unanimité



APRÈS-MIDI

7 - Programme d'action 2023 (15h-15h50)

Télécharger le programme d'actions 2023

A/le pacte BB :

Le renforcement du partenariat avec Fibois Normandie, dans le cadre de notre participation au Pacte Bois Biosourcé, pose la question de la qualité de la gestion des forêts normandes.

A ce jour, l'ARPE Normandie ne s'investit pas sur ce sujet, qui est celui de Fibois Normandie.

Dittmar partage un projet auquel il participe dans le Pays de Bray, basé sur la valorisation en bois d'œuvre des bois agricoles (haies bocagères).

B/ Centre de ressources :

Échange rapide sur le développement de la filière chanvre en Normandie, notamment par rapport à la filière du lin.

François : 17 000 hectares de chanvre contre plusieurs millions de culture de paille de blé.

L'ARPE s'est également positionné comme partenaire de 2 projets inter-régionaux :

--> Projet chaume : l'ARPE est sous-traitant (pas eu le temps de le présenter)

--> Projet torchis : l'ARPE serait ici partenaire communicant

8 - Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel s'élève à ce jour à 270 000 €. Les demandes de financement ne sont pas finalisées à ce jour, environ 80 000 € de recettes restent à mobiliser. Les échanges en cours avec les financeurs nous permettent d'être plutôt confiant.

L'ADEME n'intègre pas les charges de personnel en communication, l'ARPE va donc devoir sous-traiter la communication en 2023.

La fréquence des arrêts maladie de la directrice, Nathalie Lemarchand, pose la question de la gouvernance de l'association. A ce jour, il n'est pas possible de savoir quand Nathalie sera de retour à son poste de travail. Nous ne savons pas non plus exactement combien coûte l'arrêt de Nathalie, la question a été posée à la structure qui nous accompagne dans la gestion des ressources humaines. A ce jour, le bureau s'opposera à un retour de Nathalie à temps partiel, cette formule étant incompatible avec les missions de direction.

Le bureau et le conseil d'administration reconnaissent qu'il a eu une erreur de méthodologie et de profil sur le recrutement de Nathalie en tant que directrice. Il est nécessaire de trouver la bonne formule de pilotage de l'équipe salariée de l'ARPE Normandie, direction ou coordination, cela reste un chantier ouvert en 2023.



9 - Élection du CA (16h15-17h)

Les statuts prévoient un renouvellement par tiers tous les ans. 5 membres sont donc à renouveler.

Florian Michel et Anke Hedrich sont démissionnaires. Zoé Cosme et François Versavel sont réputés démissionnaires car n'ont pas assisté à une seule réunion du conseil d'administration en 2022. Jointe au téléphone, Valérie Parrington fait savoir qu'elle souhaite rester administratrice.

3 adhérents se portent candidats au Conseil d'Administration :

- Marie Delaunay (architecte dans l'Eure) : pour sa 2^e participation à une AG de l'ARPE Normandie, Marie a envie d'être dans l'échange et de participer au développement, et pas seulement être dans l'écoute. Elle a des idées à proposer. Elle souhaite proposer des moments festifs aux adhérents.
- François Glazot (charpentier, formateur et auto-rénovateur, dans le Calvados) : souhaite protéger les salariées et aider l'association à poursuivre ses activités.
- Sylvain Tessier (Gérant du bureau d'étude Echos, coordinateur régional du mouvement de la Frugalité Heureuse et Créative, en Seine Maritime). [Consulter la lettre de motivation](#)

La mobilisation du Conseil d'Administration :

- 4 réunions par an
- Échanges via la liste de diffusion
- S'investir à titre volontaire sur des sujets

Dittmar demande que les CA soient également en visio avec du matériel de qualité. Sophie est peu disponible les samedis matin pour les CA, par ailleurs, elle cherche un suppléant pour la Confédération Terre.

L'AG approuve l'intégration au CA des 3 candidats.

Le Conseil d'Administration est dorénavant composé de :

- Guillaume Charrier,
- Marie Delaunay,
- François Glazot,
- Dittmar Hedreul,
- Aymeric Héloïse,
- Julien Lucas,
- Géraldine Maur,
- Valérie Parrington,
- Anne-Marie Piolet,
- Sophie Popot,
- Pascal Séjourné,
- Sylvain Teissier,
- Lionel Vergoz,
- Julien Viot,

Soit 14 membres.

Le Conseil d'Administration se réunira le 21 avril pour l'élection du Bureau de l'association.

